



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou
info@FranceSST.com



Prérequis

Avoir validé la formation en ligne France SST (6 heures max.) avec :

- Module Juridique
- Module Prévention
- Module Pédagogique

Public cible

- Toute personne souhaitant conseiller et accompagner les établissements dans leur démarche globale de prévention des 20 familles de risques professionnels ;

- Toute personne souhaitant faire une demande d'agrément IPRP – Intervenant en Prévention des Risques Professionnels auprès de la DREETS.

Nombre de participants

12 personnes maximum conseillé

Durée

10 jours (70 heures), répartis sur 2 semaines consécutives

Références réglementaires

Directive EU du 12 juin 1989, Articles R4121-1, L4121-1 à 3 du Code du Travail.

Programme de formation

Devenir Consultant en Prévention des Risques Professionnels

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de conseiller, d'accompagner et de déployer une politique globale de prévention des risques puisque basée sur une identification exhaustive et précise de l'ensemble des 20 familles de risques professionnels.

OBJECTIFS :

Être capable de déployer une politique de Santé Sécurité au Travail en agissant sur les risques identifiés dans le document unique d'évaluation des risques Professionnels.

Être capable de mesurer d'identifier l'exposition aux risques des salariés, de la caractériser et de proposer des mesures préventives et correctives au sens des principes généraux de prévention définis dans le code du travail.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances, méthodologie outils ;
- Échanges interactifs, partage d'expériences avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques et pratiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à notre Espace médiathèque en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra la documentation technique nécessaire en format papier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation et études de cas ;
- Évaluation certificative finale sous forme d'analyse d'une problématique théorique.

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

- Expert Santé & Sécurité au Travail
- Docteurs en Énergétique, Thermique et Combustion
- Avocat en Droit Social

OBTENTION FINALE :

- **Diplôme de « Consultant en Prévention des Risques Professionnels »** (Article L6352-1 du Code du Travail) ;
- **Certificat de réalisation de « Consultant PRP »** (Arrêté 2018 du Ministère du Travail).

CONTENUS INDICATIFS :

Être capable sur la base de données techniques de mettre en œuvre des actions de prévention et de protection face aux risques suivants :

- Risques de chute de plain-pied
- Risques de chute de hauteur
- Risques liés aux circulations internes d'engins
- Risques routiers en mission
- Risques liés à la charge physique
- Risques liés à la manutention mécanique
- Risques liés aux produits chimiques, aux émissions et aux déchets
- Risques liés aux agents biologiques
- Risques liés aux équipements de travail
- Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
- Risques et nuisances liés au bruit
- Risques liés aux ambiances thermiques
- Risques d'incendie et d'explosion
- Risques liés à l'électricité
- Risques liés aux ambiances lumineuses
- Risques liés aux rayonnements
- Risques psychosociaux
- Risques liés aux vibrations
- Risques de heurt et de cognement
- Risques liés aux pratiques addictives

Être capable de mettre en œuvre des méthodes d'évaluation pour identifier l'exposition aux risques des salariés (Exposition sonore, identification des contraintes physiques, évaluation vibratoire, etc....).

Être capable d'identifier des mesures de maîtrise des risques techniques, humaines et organisationnelles et de justifier leur mise en œuvre au regard des principes généraux de prévention et des enjeux de la prévention.

Être capable de sensibiliser les salariés aux risques auxquels ils sont exposés au travers d'actions de communication sous format orale ou écrit.